

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du mardi 13 avril 2021

Date de convocation : 6 avril 2021	Nombre de membres { présents : 52 absents : 31
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 19 avril 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 52
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2021-16
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Programme Bornes de recharge 2021 (VE 2021)

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le TREIZE du mois d'AVRIL, mardi à 9 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, à la Cité Entrepreneuriale, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 avril 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 52 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. INÉS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie

M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PATTEDOIE Daniel, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. SIMONNET Didier, délégué de la commune de ROYAN
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 31 délégués.

M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT, excusé
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Claude, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER, excusé
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. GUEGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LEPIE Bernard, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. TRÉTON Alain, délégué du canton de Marans
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Madame Marcelle LYONNET, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que le SDEER est en passe d'être concerné à divers titres par le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques :

- L'infrastructure initiale de 57 bornes de recharge rapide (36 kW) et une borne de recharge à haute puissance (> 100 kW), prévue depuis 2017, a vu son déploiement commencer en janvier 2020 et devrait s'achever fin 2021, avec la contribution financière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; l'enveloppe de cette infrastructure devrait atteindre environ 2 100 000 euros d'investissement (HT) ;
- Un plan de déploiement de 30 nouvelles bornes de recharge rapide (36 kW) a été présenté dans le cadre d'une part du *Plan de relance* de l'Etat consacré aux communes rurales ; l'enveloppe de cette infrastructure devrait atteindre environ 1 000 000 euros d'investissement (HT) ;
- La Région Nouvelle-Aquitaine est susceptible de lancer un appel à projet pour quelques dizaines de bornes de recharge à haute puissance dans la Région le SDEER pourrait se porter candidat pour jusque trois bornes ;

Pour le plan de déploiement présenté au Plan de relance, la décision d'attribution de la subvention pourrait être connue en mai 2021. Le niveau de subvention n'est pas connu : M. le Président propose au Comité que le SDEER ne s'engage pas dans un projet dont au moins 30 % de l'investissement serait pris en charge par la subvention de l'Etat, et que le SDEER limite sa participation d'investissement à 500 000 euros (HT) dans ce plan. A l'instar des 57 premières bornes, M. le Président propose que le SDEER prenne en charge la totalité des coûts de fonctionnement associés.

Pour ce qui est d'un éventuel appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine, le niveau de subvention n'est pas connu : M. le Président propose au Comité que le SDEER ne s'engage pas dans un projet dont au moins 30 % de l'investissement serait pris en charge par la subvention de la Région, et que le SDEER limite sa participation d'investissement à 150 000 euros (HT).

Enfin, M. le Président propose au Comité de donner mandat au Bureau pour :

- poursuivre la sollicitation de l'Etat, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de Charente-Maritime, de l'Avere-France ou tout autre organisme pour toute subvention pour la mise en place de l'infrastructure de recharge de véhicules électriques réalisée par le SDEER, par le biais de toute convention, si nécessaire ;
- solliciter de la Région Nouvelle-Aquitaine la possibilité de substituer une borne de recharge rapide par une borne de recharge à haute puissance, dans les limites de l'enveloppe budgétaire permise par la convention qui la lie ;
- décider de l'implantation des bornes (ou de la borne) de recharge à haute puissance (> 100 kW) ;
- candidater à la pose de jusque trois nouvelles bornes de recharge à haute puissance, dans le cadre d'appel à projets qui seraient lancés par la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- se prononcer, le moment venu, sur la réalisation d'un emprunt couvrant la part d'investissement portée par le SDEER pour l'achat et la mise en place des bornes, à rembourser sur cinq ans, en tant que de besoin, soit un total envisagé de 1 800 000 euros (dont 500 000 euros ont déjà été empruntés en février 2020).



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Adopte l'ensemble des propositions qui lui ont été faites concernant le programme Bornes de recharge 2021 (VE 2021) :

- déploiement d'un réseau de 30 bornes de recharge rapide dans le cadre du Plan de relance ;

- déploiement d'un réseau de 3 bornes de recharge à haute puissance dans le cadre d'appel à projets qui seraient lancés par la Région Nouvelle-Aquitaine ;

2 - Admet le principe d'un emprunt de 1 300 000 euros à rembourser sur cinq ans, à réaliser en tant que de besoin, pour le programme VE 2021 ou pour compléter le programme VE 2020.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
le Président,
François BRODZIAK*